

LE SERMENT

BUCHENWALD-DORA



Lors d'une réception à l'Association :

Parmi tous ceux qui participent à la vie de l'Association. De gauche à droite, les vivants et les morts: Louis HERACLE, Simone GUIGNARD (décédée), André CHARBONNEL, Henri OLIVER (décédé), Gaby SCHMIDT, Gisèle GUELON, Charles ROTH (décédé), Yvonne LEMOINE, Jean LLOUBES, Suzanne BARES, Boris TASLITSKY, Marcel MATHIEU, Gaston DARCHELET, Daniel ANKER, Claudine LEROY, André LACOUR, Yves MOREL.

N° 217

Bimestriel

Mars 1991

BULLETIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS

66, rue des Martyrs, 75009 PARIS

C.C.P. : 10.250-79 X PARIS

Association déclarée sous le n° 53/688

**NOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 42 85 44 93.
ET DE PROVINCE, POUR NOUS ATTEINDRE, FAIRE PRÉCÉDER CE NUMÉRO DU 16 ET DU 1.**

Sommaire

PAGES

Notre 22ème congrès	1
Contre la guerre	2
Les Français veulent la paix	3
Il y a 50 ans BUCHENWALD et l'HISTOIRE (1940)	4
Ce qui se passe à BUCHENWALD	5
Accentuons notre effort	6
Les 9 et 10 Mars prochain	7
Danger sur les pensions	8-9
La vie de l'Association	10
Parmi nos adhérents les plus généreux	11
Les pacifistes en guerre !	12
Les comités internationaux des Camps de concentration nazis	13
Dans nos comités régionaux	14-15
Notre 22ème congrès National de Grenoble 13 - 14 - 15 - 16 Septembre 1991	16-17
Les pèlerinages 1991	18
Danielle Casanova, l'Indomptable	19
Dans nos familles	20

NOTRE XXII^{ème} CONGRÈS

Lorsque, à Buchenwald, nous mîmes à mal nos gardiens SS et recouvrimes la liberté, il y avait certainement peu d'entre nous, parmi les survivants, qui imaginaient que, quarante six ans plus tard, ils seraient encore en vie. Que tant d'années plus tard, ils continueraient à utilement œuvrer pour la paix, les libertés.

Notre XXII^{ème} Congrès marquera une étape dans notre existence toute entière consacrée à la défense de l'idéal qui n'a pas cessé d'être le nôtre depuis qu'en 1940 nous nous sommes levés pour la défense de notre patrie entièrement sous la domination fasciste.

Oui, ces journées de 1940, quelles choses exaltantes et qui, même si nombre des nôtres y laissèrent leur vie et parfois dans des conditions terribles, devaient à jamais nous marquer.

Certes, depuis 1945 les choses ont changé.

Nous avons maintenant à notre Association des parents d'anciens déportés et des amis qui, heureusement, n'ont pas connu cette époque terrible, mais ils sont aujourd'hui avec nous pour nous aider à maintenir une France libre dans un monde en paix. Aussi regrettons-nous profondément la guerre qui, ici ou là, provoque encore crimes et dévastations, surtout que nous savons qu'elle peut encore s'étendre, embraser, d'autres parties du monde.

Alors nous ne cesserons de défendre la paix, de condamner ceux qui hélas trouvent dans la guerre la possibilité d'augmenter leurs revenus et pour qui la vie de l'être humain, y compris des femmes et des enfants, est de peu de poids.

J. LLOUBES

(1) La démission le mardi 29 Janvier 1991 du ministre de la défense nationale ne peut qu'encourager les dizaines de milliers de manifestants qui dans notre pays ont protesté contre la guerre, réclamé la paix. Que se poursuive cette action, ces protestations.

CONTRE LA GUERRE

LORSQU'IL NE S'AGIT PAS DE LA DÉFENSE NATIONALE

C'est ce que nous avons dit, clamé, les samedi 12 et 24 Janvier avec des dizaines et des dizaines de milliers de parisiens, lors des défilés impressionnants dans les rues de Paris.

Des manifestants de toutes opinions, communistes ? Certes mais aussi : socialistes, pacifistes, sans opinion sinon le refus d'une nouvelle guerre. Des gens qui évoquent leur jeunesse et les noms des parents tués dans les conflits précédents.

Certains arborent les décorations gagnées au front ou lors de la résistance et de la déportation. Non ces manifestants ne sont pas des lâches, "seulement" des personnes conscientes de ce qui menace la France, l'Humanité, des personnes soucieuses de préserver enfants et petits enfants d'un complet anéantissement.

Le 12 janvier... le début de manifestations qui, en France certes, mais au Japon, en Grande Bretagne, en Allemagne, aux Etats Unis, en Italie et en cent pays différents ont montré, montreront la volonté des peuples de la terre entière : Non à la guerre !

LE DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER

Sous la direction de Jean MAITRON et Claude PANNETIER, ont été édités à ce jour, trente huit tomes consacrés aux militants ouvriers.

Dans le n° 38 qui vient de paraître, une douzaine de pages sont consacrées à Marcel PAUL. Sa vie, de sa naissance à sa mort, en passant par son existence syndicale, en déportation et politique.

Un livre passionnant à commander :
Dictionnaire Biographique n° 38 - 420 pages -
270 Frs + 17 Frs de port.
EDITIONS OUVRIERES - 47, rue Servan
75011 PARIS - Tél.: 48 07 24 69.

ASSEMBLÉE NATIONALE, LES 43 QUI ONT VOTÉ CONTRE

Nombre de votants : 568. Suffrages exprimés : 566. Pour : 523. Contre : 43.

Contre : les 26 députés communistes et apparentés ; 7 socialistes (Roland Carraz, Jean-François Delahais, Julien Dray, Jean-Pierre Fourre, Marie-Noëlle Lienemann, Jean-Pierre Michel, Hélène Mignon) ; 4 RPR (Jean-Louis Debré, Jean de Gaulle, Georges Gorse, Eric Raoult) ; 1 UDF (Alain Mayoud) ; 3 UDC (Christine Boutin, Georges Chavanes, René Couanau) ; 2 non-inscrits (Marie-France Stirbois, Aloyse Warhouver).

Pour : 263 socialistes ; 120 RPR ; 90 UDF ; 36 UDC ; 14 non-inscrits.

Abstentions : 1 socialiste (Gilberte Marin-Moskovitz) ; 1 RPR (Jean-Charles Cavaille).

Non-votants : 4 socialistes (Aimé Césaire, Frédéric Jalton, Dominique Larifla, Claude Lise) ; 1 RPR (Jean-François Mancel) ; 1 non-inscrit (Elie Hoarau).

DES MILLIARDS MAL UTILISÉS

De source officielle le total des armes utilisées dans le "Golfe" s'élève à 5 000 milliards de francs.

Un seul exemple : le pilonnage aérien chaque jour de l'Irak s'élève à 2 milliards et demi, soit le prix de dix hôpitaux tout équipés... Bah, il suffira d'un peu plus continuer à réduire le montant des pensions d'invalidité des anciens déportés. Et puis ces millions et ces milliards que représentent-ils à côté de vies humaines qui, elles, n'ont pas de prix qu'il s'agisse d'arabes ou d'autres innocents d'Amérique, d'Angleterre... et bien sûr des Français qui n'y échapperont pas toujours !

Mais tout est prêt dans nos hôpitaux pour recevoir les blessés, les mourants.

LES FRANÇAIS VEULENT LA PAIX

De toutes parts, de tous les milieux de notre pays, nous parvenons des protestations contre la guerre du Golfe.

Donnons quelques exemples :

DE LA C.F.D.T.

"Il est urgent de stopper le cours inexorable des événements, de mettre un terme à l'affrontement meurtrier" indique notamment la commission exécutive de la C.F.D.T. "En ce moment, des militaires et des civils meurent ; le monde entier est angoissé pour l'avenir ; en France, comme ailleurs, la population est très inquiète ; les conséquences économiques et sociales ne vont pas tarder à apparaître dans toute leur ampleur" déclare la C.F.D.T. qui "ne se résigne pas à la guerre". Pour elle, "l'ONU doit prendre une nouvelle initiative, mandater son secrétaire général, obtenir l'engagement des principaux pays concernés pour que s'engage dans les délais les plus brefs une négociation avec l'Irak pour mettre fin à cette tragédie et assurer le respect du droit international."

DE LA C.G.T.

Le bureau confédéral de la C.G.T. a publié hier à 4 heures du matin, la déclaration suivante : "Depuis zéro heure, les avions américains bombardent l'Irak. Les destructions, les morts vont être dramatiquement lourdes. La C.G.T. réaffirme avec force que cette guerre ne constitue pas une solution. Elle n'est pas celle de la France. Elle peut entraîner le monde dans un périlleux engrenage. Nous n'acceptons pas que notre pays soit engagé dans cette guerre au service de l'hégémonie américaine. Le déclenchement des hostilités ne saurait nous faire renoncer à lutter pour la seule exigence conforme aux intérêts des salariés et de l'ensemble du peuple : la recherche d'une solution pacifique."

DES JEUNES SOCIALISTES

50 délégués, représentant 20 fédérations du Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS) se sont réunis dimanche à Chenove, en Côte d'Or, pour créer un "collectif national contre la guerre du Golfe". Rappelant leur condamnation de l'annexion du Koweït par Saddam Hussein, mais aussi du vote par la France de la résolution 678 du Conseil de sécurité de l'ONU.

DES GAULLISTES

Les proches de De GAULLE, y compris ses enfants et petits enfants, non seulement ont voté quand ils le pouvaient contre la guerre du Golfe mais encore ont-ils fait des déclarations publiques, par exemple au Figaro du 18 janvier et à France Inter le même jour à 13 heures. Ils ont chaque fois, en termes énergiques, pris position contre la guerre à laquelle la France s'était laissée entraîner. Nous n'avons pas la place de reproduire leurs déclarations sinon qu'elles sont très positives s'agissant de soutenir "l'appel des 75" et de traduire toute l'hostilité du peuple Français à cette guerre absolument contraire à ses intérêts.

DE LA CFTC

La CFTC «déploie» que «l'intransigeance irresponsable du chef de l'Etat irakien ait trouvé son aboutissement dans un conflit inévitablement meurtrier et imprévisible dans sa progression». Elle souligne qu'elle «agit pour la paix» et appelle à la vigilance «au moment où de nombreuses voix en France, qualifiées de pacifistes, voudraient tenter d'inverser les rôles et les responsabilités». Enfin, elle «apporte son soutien aux militaires français et à leurs familles».

De Henri Krasucki, ancien déporté à Buchenwald Secrétaire Général de la CGT

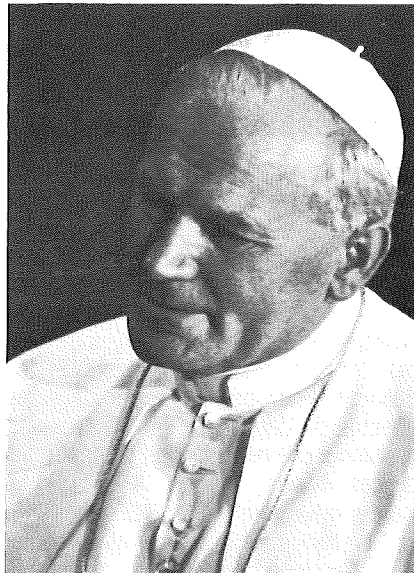
Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a déclaré : «Il ne faut rien croire des informations passées par la censure. La guerre ne peut être ni courte ni propre. Elle cause et causera de lourdes pertes humaines dans la population et parmi les militaires des deux côtés.»

Soulignant qu'elle «sert de prétexte à la restriction et à la répression des libertés syndicales et démocratiques», Henri Krasucki a ajouté : «Plus que jamais, il faut arrêter ça, reprendre l'initiative diplomatique pour l'évacuation du Koweït et une conférence internationale pour résoudre tous les problèmes de la région.

LE COMITÉ CATHOLIQUE

Contre la faim dans un communiqué «le gâchis» qu'est devenu le conflit du Golfe. Il souligne que «tous les efforts pour régler pacifiquement l'annexion du Koweït par l'Irak n'ont pas été tentés par tous» (...).

A différentes reprises, le pape Jean Paul II a pris publiquement et énergiquement position contre la guerre du Golfe. Le Saint Père a proposé la réunion d'une conférence de paix sur les problèmes de l'ensemble de la région actuellement concernée par ce terrible conflit. Que tous les fidèles appuient de telles protestations.



Il y a 50 ans BUCHENWALD et l'HISTOIRE (1940)

par Pierre Durand

Buchenwald a été fondé en 1937. "Le Serment" a déjà publié deux chroniques de Pierre Durand, la première relatant les événements survenus au camp en 1937-1938 (Octobre 1988) n° 198, la deuxième se rapportant à l'année 1939 (Janvier 1990) n° 209. Voici la troisième de ces études, concernant l'année 1940.

Tandis que la France s'effondre en mai-juin 1940 et que retentissent les premiers appels à la Résistance, (celui notamment du général de Gaulle, lancé de Londres aux militaires, et celui du Parti communiste Français élaboré sur notre sol et s'adressant plus particulièrement à la population civile), la répression commence à frapper les patriotes Français. Des jeunes gens qui essaient de passer en Angleterre via l'Espagne sont arrêtés et internés dans les prisons de Vichy. Des antifascistes dans l'enseignement et l'administration sont écartés de leurs fonctions, ainsi que des citoyens réputés francs-maçons ou de religion juive. Les communistes qui s'étaient opposés à la trahison du Munich et à la "drôle de guerre" favorisant Hitler et sa "5ème colonne" en France, peuplent majoritairement les lieux de détention de la zone Nord comme de la zone Sud en compagnie de nombreux combattants antifranquistes, espagnols ou étrangers. Bientôt de ce vivier tenu à la disposition de l'occupant seront tirés les otages à fusiller ou à envoyer vers la mort concentrationnaire.

Y EUT-IL DES FRANÇAIS DES 1940 A BUCHENWALD ?

Nous ne connaissons pas le nombre de Français arrivés à Buchenwald en 1940, ni même s'il y en eut. Entre 1940 et 1942, environ 500 Français furent enregistrés au camp. Ils étaient arrivés par petits groupes isolés. La plupart étaient des Alsaciens et des Lorrains de langue allemande, notamment des mineurs. Si des déportés Français ont figuré dans les effectifs du camp en 1940, il s'agissait vraisemblablement de nos compatriotes de ces régions.

Du 1er novembre 1939 au 30 juin 1940, soit en huit mois, il n'y eut au total que 131 "Zugänge" (nouveaux arrivants) à

Buchenwald. Le nombre des libérations fut insignifiant. Les effectifs passent cependant de 12.841 au 24 Octobre 1939 à 7.986 au 1er mai 1940. 1.300 détenus sont partis en transport pour Mauthausen, où la mortalité est alors effrayante, le 4 Mars et le 14 Avril 1940. Cela signifie qu'en six mois 3555 détenus sont morts à Buchenwald. Les catégories les plus touchées sont les Tziganes autrichiens et les Polonais.

C'est en Août 1940 que se manifestent à nouveau les conséquences des conquêtes hitlériennes. En ce mois d'été arrivent deux "transports" comprenant 1.100 Polonais. Le 2 Juillet, 216 Hollandais avaient été livrés au camp, suivis par 111 détenus de même nationalité les 8 et 9 Octobre. D'autres arriveront le 23 mars 1941. Il s'agissait d'otages qui furent isolés dans un Block particulier, coupé du camp.

Le 15 Novembre 1941, les survivants (nous n'en connaissons pas le nombre) furent envoyés dans un camp à proximité de Herzogenbusch.

LA CONSTRUCTION DU "PETIT CAMP"

A quoi ressemblait Buchenwald en cette année 1940 ? Les effectifs sont de 10.956 au 31 janvier et 7.440 au 31 Décembre. Au total on comptera 1.772 morts pour l'année. Pour l'essentiel, les détenus sont des Allemands, des Autrichiens, des Tchécoslovaques et des Polonais.

Au début de l'année, le "petit camp", installé à partir de fin octobre 1939, est plus ou moins en état d'accueillir les nouveaux arrivants, ce à quoi il était destiné. La double barrière de barbelés que nous avons tous connus avait été plantée au bas de la place d'appel, quatre grandes tentes militaires avaient été mises en place et des latrines creusées. En 1940, une première baraque en bois fut construite.

Les premiers occupants furent essentiellement des polonais, au nombre de plus de 2.000. Leurs conditions de vie étaient terribles et elles s'aggravèrent du fait d'une épidémie de typhus qui conduisit les SS à mettre le "petit camp" en quarantaine et à y laisser mourir les détenus.

Les principaux dirigeants du camp étaient à cette époque le **Lagerführer** Koch (dont la femme, Ilse, déployait ses cruels talents de collectionneuse de tatouages humains, entre autres), son adjoint le **Hauptsturmführer** Hüttig, tout aussi inhumain que lui. Les sous-officiers SS Blank et Hinkelmann s'occupaient plus particulièrement du "Petit Camp" où ils faisaient régner la terreur.

LE SORT DES JUIFS

Un mot encore sur le sort des détenus juifs, internés en tant que tels depuis 1938. Après le déclenchement de la guerre, en septembre 1939, ils avaient tous été rassemblés en un seul **Kommando**, celui de la **Gärtnerei** (le jardin), qui fut, de tous temps, l'un des plus pénibles. Tout devait s'y faire au pas de gymnastique tandis que pleuvaient les coups. Lors du rassemblement du **Kommando**, chaque détenu devait se présenter en criant : "Détenu matricule..., cochon, fumier et merde puante juive". Le chef du **Kommando** était le **SS-Sturmführer** autrichien Dumböck.

Parmi les membres du **Kommando**, figura durant toute l'année le célèbre musicien Beda-Löhner, librettiste de l'opérette de Lehar, "**Le Pays du sourire**". C'était lui qui avait composé, à l'insu des SS, le "**Chant de Buchenwald**" qui joua, durant toutes ces années, un rôle si important dans la vie des détenus. Or "**Le pays du sourire**" était l'opérette favorite de Hitler. Nous verrons dans une prochaine chronique (notre optimisme ne se dément pas !) quelles en furent les conséquences...

Ce qui se passe à BUCHENWALD

(lettre adressée à Mr le Président Duchac à Weimar)

Je me permets d'attirer votre attention sur la nécessité urgente de donner aux anciens internés et déportés du camp de concentration nazi de Buchenwald (et de Dora) les garanties qu'ils demandent quant au respect de la signification historique mondialement reconnue de ces hauts-lieux de la terreur hitlérienne et de la résistance antifasciste et nationale.

Notre Comité international regroupe toutes les communautés d'anciens détenus de ces camps dans les pays d'Europe occupés par la Wehrmacht (Allemagne comprise), ainsi que d'Israël, du Canada et des Etats-Unis.

Lors de notre session d'octobre dernier au Luxembourg, nous nous sommes inquiétés des menaces qui pèsent sur la sauve garde de ce symbole inestimable que représentent le site de Buchenwald dans l'histoire du monde au XX-ème siècle. L'Appel que nous avons adopté à l'unanimité et qui vous a été transmis précisait : "Le fait que la puissance occupante soviétique, après 1945, dans le cadre de décisions interalliées, ait fait de Buchenwald un camp d'internement pour des gens qui avaient commis des crimes ou qui étaient suspectés d'en avoir perpétrés, ne peut rien changer à la signification mondiale de son nom. Nous regrettons que des innocents aient pu en pâtir, mais les crimes des

uns ne sauraient être effacés par l'innocence des autres. Il n'est pas possible que la signification du Mémorial soit outragée, voire effacée par une pseudo-égalité entre la préparation et la mise en œuvre de la guerre de Hitler et les conséquences que celles-ci ont pu avoir après 1945. C'est pourquoi nous vous demandons de contribuer à protéger ce Mémorial contre toute modification qui souillerait ou oblitérerait sa signification."

Nous savons aujourd'hui, Monsieur le Président, que la gestion du Mémorial de Buchenwald est désormais du ressort du Land de Thuringe. Cette situation administrative vous place devant une responsabilité considérable, tant sur le plan régional et national qu'international. Nous sommes persuadés que vous en êtes conscient et nous ne doutons pas de votre volonté de respecter les vœux de ceux qui ont souffert et combattu, dans les conditions atroces que vous savez, pour la liberté, les droits de l'Homme et la paix.

Nous avons alerté de ce problème les plus hautes autorités européennes et internationales. Nous sommes d'ores et déjà assurés du soutien de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, ainsi que de grandes organisations internationales influentes et respectées.

Pour ce qui est de la France, nous pou-

vons compter sur le soutien actif du Président de la République, M.F. Mitterrand, et du ministre des Affaires étrangères, M. Dumas.

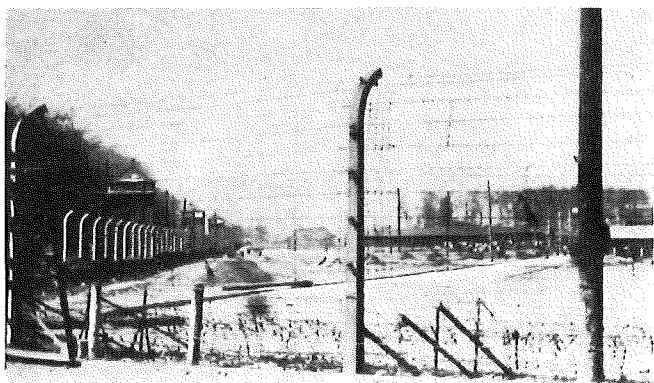
Notre Comité international ne dépend d'aucun gouvernement, d'aucun parti politique, d'aucune Eglise. Il se fixe comme but unique la conservation de l'histoire, le souvenir de nos morts et le respect des droits de l'Homme et de la paix. Aussi est-ce avec solennité que nous vous demandons d'engager votre responsabilité dans ce domaine éminemment moral. De vous dépend beaucoup et dans le monde entier des yeux sont fixés sur Weimar.

Nous avons confiance. Nous sommes persuadés, Monsieur le Président, que vous mettrez tout en œuvre pour qu'il ne puisse pas être dit un jour que le Land de Thuringe a permis que soit souillé ou même effacé le souvenir des années tragiques qui virent périr à Buchenwald les meilleurs fils de l'Allemagne et de tant d'autres pays.

Nous vous remercions pour tout ce que vous pourrez faire et, dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de notre haute considération.

Pierre Durand
Officier de la Légion d'Honneur

Les clichés du petit camp où tant des nôtres souffrent



ACCENTUONS NOTRE EFFORT

L'offensive des assassins de la mémoire par la falsification de l'histoire se poursuit.

Après SACHSENHAUSEN, BUCHENWALD. Les aménagements en cours en Août dernier sont terminés. En plus des 4 croix en bois, symbolisant un cimetière, il y a désormais dans une partie du rez-de-chaussée de l'effektenkammer un **nouveau musée, dont les explications (sic !) sont en allemand et en anglais en hommage aux Allemands du camp spécial, prétendument victimes de l'arbitraire stalinien entre 1945 et 1950.**

Les faits doivent rester ce qu'ils furent. Les autorités d'occupation en Allemagne, quelle que fut la zone, utilisèrent les anciens camps hitlériens de la mort lente comme lieux d'internement pour les Allemands présumés criminels de guerre en l'attente de leur comparution devant les tribunaux. C'est ce qui se fit aussi en France, notamment au STRUTHOF.

Pourquoi, les mêmes faits ayant existé dans les autres camps nazis situés dans l'ex R.F.A. (DACHAU, NEUENGAMME) n'y a-t-il aucune réalisation de ce type ? Pourquoi la présentation de ces musées et l'absence de toutes précisions laissent-elles croire aux visiteurs que ces lieux d'internement 1945-1950 furent, comme avant, des camps de la mort lente ?

Dans tous les bouleversements politiques violents il y eut, chaque fois, des injustices. **Mais de là à suggérer un tel amalgame entre victimes de la terreur nazie - Onze millions d'exterminés de 1933 à 1945 - et leurs tortionnaires présentés comme d'honorables Allemands, victimes d'un arbitraire et d'un arbitraire bien précis... NON !**

Il y a là une volonté évidente de confusion et de falsification de l'Histoire visant à banaliser le crime bestial hitlérien, crime collectif aboutissement d'une doctrine prônant ces horreurs.

Nous ne pouvons donc partager les affirmations répétées des directeurs actuels des mémoriaux. Ils disent : "il faut bien dire la vérité. Et puis c'est un problème intérieur à l'Allemagne". Oui, mais pas

là et pas de cette façon. Ces lieux de souffrance humaine sont des lieux de mémoire. Ils constituent un patrimoine appartenant aux peuples d'Europe victimes de l'Allemagne Hitlérienne, intolérante, xénophobe, raciste et dominatrice. Terres sacrées s'il en est tant elles sont imprégnées des souffrances, des larmes, du sang et des cendres des martyrs de ces peuples, tant elles offrent d'enseignements précieux à la construction d'une Europe de la liberté, de la paix et de la coopération entre nations souveraines. N'était-ce pas notre serment ? Ce fut un des buts de la rencontre du 20 Décembre dernier entre les représentants du Secrétaire d'Etat aux A.C.V.G., du Ministre des Affaires Etrangères, des Fédérations de Déportés et des nombreuses amicales de camp.

Notre association fut représentée par Jean LLOUBES, Jean CORMONT et votre serviteur. Les propositions relatives aux pèlerinages, à l'entretien et à la sauvegarde des lieux de mémoire formulées par vos représentants doivent servir de base aux négociations actuellement en cours pour l'établissement d'une nouvelle convention entre la France et l'Allemagne. Signalons pour être objectifs que les deux interventions de vos délégués furent approuvées très chaleureusement et fort applaudies par tous les participants. Alors poursuivons notre effort dans l'union la plus large pour le respect de la vérité historique, effort que votre prochain Comité National devra actualiser.

Lucien CHAPELAIN

P.S. - Nous venons de recevoir le texte de deux nouvelles interventions, celle de Député-Maire du Havre, Mr DUROMEA, ancien déporté, posant une question écrite au Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et celle de M. NERI, Député du Puy de Dôme et Vice Président du Conseil Général transmise par nos amis M et Mme LAFFITTE.

LES 9 et 10 MARS PROCHAIN

Ainsi que l'ont rappelé nos bulletins n° 215 (page 5) et n° 216 (page 17), notre Comité National et notre Grand Repas Fraternel des 9 et 10 Mars sont en pleine préparation.

Les lieux, toujours les mêmes, au centre des Etudes et Recherches de l'E.D.F., 1, avenue du Général de Gaulle à CLAMART.

Pour s'y rendre, prendre le bus 195 A ou B à la porte d'Orléans et descendre à la "Place de la Division Leclerc".

Comme à l'accoutumée, le **dimanche** nous louons un autobus qui partira à 11 H 30 et 12 H 15 de la station de métro Chatillon-Montrouge. Ceux de nos amis qui viennent en voiture particulière peuvent sortir de Paris par la Porte de Chatillon et aller tout droit jusqu'à la Place de la Division Leclerc.

Nous n'insisterons pas sur l'importance que nous attachons à ces deux journées où nos amis pourront se retrouver, où à nouveau sera établi le plan de travail (le 9 Mars) pour toute l'année à venir. Il est inutile d'insister sur les décès que nous enregistrons, lesquels nous obligent à davantage de travail, à toujours plus surveiller la rentrée des cotisations. Nous savons que chacun, chacune, est au courant de ces difficultés supplémentaires ; chacun, cha-

cune s'efforcera de nous aider au maximum afin que nous disposions toujours d'une grande association, toujours plus apte à nous aider à défendre l'idéal hérité des camps.

Insistons sur le fait que certains camarades s'inscrivent déjà pour quinze, vingt, quarante pour le repas. Ce qui signifie que cette année encore nous aurons plus de quatre cents présents à notre grand repas. Alors déjà, merci infiniment à ceux qui accomplissent de tels efforts et de toutes façons nous envoient le bulletin ci-dessous joint.

RESERVATION DES REPAS

La direction du Centre des études d'E.D.F. nous demande de lui faire connaître au plus tôt le nombre des participants aux repas du samedi et du dimanche afin de faciliter le travail du personnel.

Vous connaissez les prix : 100 Frs le **samedi**, 135 Frs le **dimanche** et pour les veuves des déportés et les enfants de moins de 10 ans 50 Frs le samedi, 70 Frs le dimanche.

Si vous voulez être à coté de personnes de votre choix, faites nous le savoir.

Nous nous efforcerons de vous donner satisfaction.

NE TARDEZ PAS TROP A VOUS FAIRE INSCRIRE

Nom : _____	Prénom : _____
retient _____ repas (x 100 F) pour le samedi 9, soit _____	Frs
retient _____ repas (x 135 F) pour le dimanche 10, soit _____	Frs
TOTAL _____	
Frs	

Joindre chèque au nom de l'Association et envoyer : 66, rue des Martyrs - 75009 PARIS.
Notre numéro de CCP : 10250 79 X PARIS.

DANGER SUR LES PENSIONS

Nombreux sont déjà nos camarades qui ont été frappés par les dispositions nouvelles intervenues récemment dans le domaine des pensions. Sans entrer dans les détails juridiques d'une question hautement compliquée, je me propose ici de donner quelques explications pratiques qui permettront d'y voir un peu plus clair.

1) **Pour le moment** (mais cela peut changer) tout pensionné qui ne demande pas une "aggravation" d'une ou plusieurs infirmités déjà reconnues ou qui ne demande pas que soit prise en compte une **infirmité nouvelle** ne verra pas sa pension diminuée. Mais, attention ! Ceux qui ont demandé le bénéfice de l'une ou de l'autre de ces dispositions au cours des années passées et qui ne sont pas reconnus comme "définitifs" depuis le 31 Octobre 1989, pourront être frappés par les mesures nouvelles.

2) **Quel est le principe de ces mesures ?** Elles découlent de la diminution, à partir du 1er Janvier 1990 de ce que l'on appelle dans le jargon administratif les "suffixes" au dessus de 100% attribués au taux primitif de pension de telle ou telle infirmité ("les degrés" en plus des "pourcents"). A partir du 1er Janvier 1991 elles entraînent une "mise à plat" des pensions devenues non - définitives à la suite d'une demande d'aggravation ou de reconnaissance d'une infirmité nouvelle, sous prétexte, par exemple, qu'une infirmité autre fois reconnue et pensionnée pourrait avoir disparu, être guérie, etc... Elles "gèlent" enfin le taux des pensions les plus hautes au taux annuel de 360 000 Francs.

3) **Quelles en sont les conséquences ?** Prenons le cas d'un pensionné qui n'a pas demandé récemment la prise en compte

d'une aggravation ou d'une infirmité nouvelle, autrement dit, qui se contente de ce qu'il a. En principe, les mesures nouvelles ne devraient avoir aucun effet sur le montant de la pension qu'il touche. Imaginons, au contraire, un pensionné dont l'état de santé s'est aggravé ou qui est atteint d'une maladie nouvelle, même très grave (un cancer, par exemple). L'aggravation ou la maladie nouvelle seront sans doute reconnues. Mais telle affection ancienne sera considérée comme guérie et supprimée de la liste donnant droit à pension, ou d'autres, les fameux "suffixes" diminués ne bénéficieront plus des taux jusque là reconnus.

Ainsi, un pensionné plus invalide qu'auparavant, pourra voir sa pension diminuée.

Il existera ainsi au titre des dispositions nouvelles, trois catégories de pensionnés (militaires et civils) :

1) Les titulaires de pensions définitives antérieures au 1/11/89.

2) Les titulaires de pensions (temporaires ou définitives) postérieures au 31/10/89, mais antérieures au 1/1/91.

3) Les titulaires de pensions primitives concédées à partir du 1/1/1991.

Ces différents facteurs d'inégalité entre les victimes de la guerre constituent à eux seuls une injustice flagrante.

Quel est le fond du problème ?

Depuis longtemps les différents gouvernements qui se sont succédés en France, cherchent à grignoter sur les droits des victimes de guerre. On peut rappeler qu'une circulaire ministérielle de Mars 1979, avait entraîné le blocage de milliers de dossiers. Le Secrétaire d'Etat PLANTIER, avait ensuite tenté de mettre en place différentes mesures restrictives auxquelles il dut renon-

cer devant les protestations enregistrées. Il faut dire que le Ministre du Budget M. CHARASSE, va plus loin encore. Grâce à un véritable tour de passe-passe, il fait adopter à l'esbrouffe par le Parlement des mesures dont la gravité est évidente.

En fait, ce qui est remis en cause, ce sont les droits inaliénables et la dignité d'hommes et de femmes dont "l'engagement au temps des périls, comme l'a écrit le dirigeant de l'une des Fédérations d'Internés-Déportés, n'était certes pas axé sur la recherche d'avantages matériels".

Que faut-il faire ? Madame Geneviève de GAULLE, ancienne de RAVENSBRUCK Présidente de l'A.D.I.R, a parfaitement situé le problème dans une lettre adressée au Président de la République. Comme vous pouvez lire l'intégralité ci-dessous. Dès à présent, la F.N.D.I.R.P. - et l'U.N.A.D.I.F. - F.N.D.I.R. se sont adressées en commun au Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, demandant que soient abrogées les mesures déjà prises ou celles qui sont envisagées. Ces deux organisations se sont également adressées au Président du Conseil constitutionnel.

Nous devons souligner l'importance de la décision prise par le Conseil constitutionnel déclarant non conforme à la constitution, les alinéas A) et C) de l'article 120 - 11 de la loi de finance 1991 ordonnant la suppression des suffixes au dessus de 100% et de l'écritement des pensions de Veuves.

L'U.N.A.D.I.F. - F.N.D.I.R. et la F.N.D.I.R.P. décident en commun d'une démarche auprès du Conseil d'Etat, en vue d'attaquer les dispositions contenues dans la loi de Finances 1990 (article 124).

(suite page 9)

Il va de soi que notre Association de BUCHENWALD-DORA et KOMMANDOS se déclare solidaire de ces démarches. Nous invitons nos camarades qui seraient déjà touchés par les

mesures nouvelles de nous tenir au courant de leur situation. Nous ferons tout, en ce qui nous concerne, pour que justice soit rendue aux victimes et que ne soit pas aggravé, dans leurs

vieux jours, le sort des survivants de l'univers concentrationnaire. Nous ne le permettrons pas.

Louis FERRAND

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mme Geneviève de Gaulle-Anthonioz a, elle aussi, écrit au Président de la République, pas pour cette raison qui nous préoccupe tant : la guerre ! mais pour cette raison qui est aussi très importante : le taux de nos pensions.

Nous croyons utile de donner ci-dessous l'essentiel de ladite lettre.

Paris, le 20 décembre 1990

Permettez-moi d'attirer votre attention sur une question qui touche très vivement tout le milieu des Anciens Combattants et particulièrement les anciens déportés. Il s'agit de leur droit à réparation, déjà lésé dans le budget de 1990 et atteint davantage par le budget de 1991.

Si je vous écris, ce n'est évidemment pas pour discuter des mesures envisagées par le gouvernement, mais je trahirais la confiance de mes camarades si je ne vous transmettais pas ce qu'ils expriment de peine et d'émotion. Je reçois déjà des appels à l'aide de celles et de ceux qui vont être obligés de faire face à des revenus très diminués. Leur pension d'invalidité est leur unique ressource, l'âge ne fait qu'aggraver les situations et aussi l'isolement, en particulier chez les femmes ayant perdu souvent un mari, des fils, des filles fusillés ou déportés. Du moins pensaient-ils terminer leur vie sans angoisse. Et

puis, ils se sentaient réconfortés par la marque tangible de la reconnaissance de la nation : leurs épreuves passées et présentes étaient prises en considération.

Certes, il ne semble pas que soient remises en cause dans l'immédiat les pensions définitives, encore que les déportés éprouvent beaucoup d'inquiétude à ce sujet. Mais une demande d'aggravation, une nouvelle infirmité peuvent provoquer, provoquent déjà une mise à plat des pensions anciennes, d'où une réduction plus ou moins substantielles de la pension antérieurement concédée.

En cette année de quarante-cinquième anniversaire du retour des camps, nous, les déportés, ne nous attendions pas à une remise en cause de droits matériels que nous ressentions comme des droits moraux.

Toutes ces mesures ont d'ailleurs été prises sans aucune concertation avec nos associations, et par surprise.

Comme c'est pour la deuxième fois, nous sommes très inquiets pour l'avenir.

Je suis sûre que vous comprendrez que, dans notre désarroi, je m'adresse à vous selon le vœu de mes camarades. C'est vrai, nos voix deviennent bien faibles, notre nombre diminue, nous n'avons guère accès aux médias. Mais comment ne pourrions-nous pas espérer que le Président de la République ne soit pas attentif à ceux qui ont été victimes du nazisme après l'avoir, comme lui, combattu ?

Puis-je ajouter ceci : au moment où se font entendre les falsificateurs de l'histoire, ceux qui traitent les témoins de la déportation de menteurs, n'est-il pas profondément regrettable que les survivants soient traités comme s'ils avaient abusé de droits qui leur avaient cependant été reconnus en d'autres temps par l'ensemble de la Nation.

Extrait du Journal le Déporté de Décembre-Janvier 1990.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

NOS EFFECTIFS

CARTES RÉGLÉES	1991	1990	1989	1988	1987
Serment n° 216 Janvier 1991	1563	2946	3137	3214	3266
Serment n° 217 Février/Mars 1991	2227	3026	3140	3219	3266

LES COTISATIONS

On connaît nos tarifs :

50 Frs pour l'année comprenant la carte, chaque année différente et toujours très belle et les bulletins Le Serment : six au moins. Ajoutons que pour les veuves de déportés, dont certaines sont dans le besoin, nous consentons la cotisation symbolique annuelle de 5 Frs.

Il est évident que si tous nos adhérents respectaient ces chiffres, notre Association aurait quelques difficultés pour

vivre... Alors ? Et bien nous comptons sur la générosité de nombre d'entre nos amis.

Nous allons donner des exemples : (voir page n° 11), s'agissant des cotisations de 1991, parmi celles déjà rentrées, retenons seulement les plus importantes, à partir de 500 Frs minimum.

Mais sans ignorer que nous recevons encore des cotisations de 5 F ou de 10 Frs et bien sûr nombre de chèques de

50 Frs (ou davantage). Et aussi que beaucoup d'adhérents nous achètent nos bons de soutien ou nous adressent des cadeaux importants.

Notre Association est "riche du dévouement de nos amis, de tous ceux toujours prêts à nous aider.

C'est grâce aussi aux amis de province qui font l'impossible pour non seulement recruter de nouveaux adhérents, mais aussi intéresser ceux-ci à nos activités : "repas fraternels, congrès, pèlerinages, édition de livres sur Buchenwald et la déportation etc, etc..." Beaucoup de remerciements à tous, à toutes.

Une Association qui depuis sa création n'a jamais cessé d'œuvrer pour la défense de la paix.

Malgré donc les décès qui ne nous épargnent pas, notre nombre d'adhérents à jour de leur cotisation ne cesse de se maintenir, sinon de croître.

Bien sûr, nous en sommes très heureux... même si nous désirerions avoir encore de meilleurs résultats. Mais l'évolution des chiffres dont

nous pouvons faire état, leur comparaison avec ceux des années précédentes, nous montrent qu'en 1991 encore nous pouvons raisonnablement espérer atteindre les 3 000 cartes.

En tout cas, cet objectif a été obtenu en 1990 et il y a encore pour cette dernière année des adhérents qui ont omis de

régler leur carte : par mauvaise volonté ? Non, seulement parce que pris par d'autres occupations, ils nous ont oubliés. Regrettable ? Sans doute, mais nous savons bien qu'ils rattraperont leur retard. Des esprits chagrins pourraient nous demander comment nous faisons pour "vivre".

PARMI NOS ADHÉRENTS LES PLUS GÉNÉREUX s'agissant des cotisations de 1991 nous relevons

2 000 Frs Pierre ROBY
 1 500 Frs Gaston DARCHELET
 1 100 Frs René CADORET (2 cartes)
 1 000 Frs - Jean ALBERT
 André CHARBONNEL
 Georges DECARLI
 Justin FISCHER
 Othon FRONTCZAK
 Louis HERACLE
 Aimé JAUROU
 Georges JESU
 Gaëtan JUFFROY
 Richard LEDOUX
 Jean LLOUBES
 Victor ODEN (2 cartes)
 Charles PIETERS
 Félix SABA
 Germaine SCHNEIDER
 Dominique SOSSO
 Elise SOSSO
 Gilbert WILLEMS (2 cartes)
 Jean TROCQUENET
 850 Frs Robert BUISSON
 600 Frs Eugène CHANRION
 Raoul FLORIS
 Suzanne GATELLIER
 Roger MAILLEAU
 550 Frs Pierre HILBRAND
 Henri RAMONET
 Maurice RICHARD
 500 Frs André ARNAULT
 François ARMENIO
 Joseph ATTALI
 Claude BADER
 Robert BENIER
 Jacques BELLANGER
 Lucien BELLENCONTRE
 Louis BERTRAND

Pierre BONELLE
 Mme BILLAC
 Christian BOITELET
 Yvon BONNARD
 Maurice BONNIN
 Paul BUATOIS
 René BETINAS
 Mme Pierrette CANOVA
 Marcel CERVEAU
 Georges CHARRETON
 Emile CHOPPICK
 André CLERMANTINE
 Henri COUSSEAU
 Lucien DEVILLARD
 Guy DUCOLONE
 André FAIVE
 Maurice FAVRE
 Jean FOUCAT
 Raymond FRASSIN
 Honoré GRANDGUILLOT
 Henri GIRAUD
 André GREZES
 Mme GRULOIS LELONG
 Jacques GUILBAUD (2 cartes)

Léon HAUCHECORNE
 Robert IZABELLE (2 cartes)
 Léa LARGET
 Gaston LAGRANGE
 Albert LATINUS
 Josette LEPREVOST
 Claudine LEROY
 Mme Marie Jeanne MARCEAU
 Marco MARCOVITCH
 Andrée MILALINI
 Raymond MINIOU
 Roger MELOT
 Raymond MLYNEK
 Georges MEURIOT
 David NATHAN
 Didier PETIT
 Michel PETIT
 Aimé PUPPO
 Jacques PAIN
 Pierre RAINE
 Georges ROUSSIÈRE
 Georges TEMPIER
 Emile TORNER

Les chiffres ci-dessus indiqués sont riches de signification. Ils marquent à quel point nos adhérents, dans toute la mesure du possible, tentent d'envoyer des cotisations supérieures à ce qui leur est demandé. Evidemment, tous ne peuvent imiter les exemples ci-dessus donnés. Nous connaissons les difficultés familiales auxquelles se heurtent certains des nôtres. Mais il est évident que certains amis s'en tiennent à la cotisation demandée - 50 Frs - uniquement parce qu'il ne leur vient pas à la pensée, que nous réclamons un minimum qu'il est toujours possible pour ceux qui le peuvent de dépasser. Notre liste est importante, elle pourrait l'être encore davantage. Cela dépend de bien des bonnes volontés. Ceci étant dit, il est possible que des erreurs se soient produites camarades oubliés notamment. Nous demandons aux intéressés de nous excuser et de nous signaler les omissions que nous aurions pu commettre.

LES PACIFISTES EN GUERRE !

Intervention à la conférence-débat "Golfe : Nord contre Sud ?"
le 1^{er} février 1991 à la Maison du Peuple de Poitiers

Ancien déporté, j'interviens à titre absolument personnel, donc, en n'engageant que ma responsabilité.

C'est à ce titre de déporté que je salue ce soir, la belle leçon que nous donnent le peuple allemand et sa jeunesse en particulier, conscients des crimes immondes qui furent commis par certains de leurs parents, qui, par "escalades", furent entraînés dans le fascisme.

Aujourd'hui, les plus grandes manifestations contre la guerre sont faites par les allemands conscients des risques ; et des responsables apprentis sorciers, les dénoncent et les harcèlent, ce sont, en particulier, ceux qui avaient armé Hitler et qui ont continué à armer Saddam Hussein et bien d'autres. Il est temps qu'en France aussi, l'action se mène contre les causes de la situation présente, avant de devenir, à notre tour : "des malgré nous".

Ce n'est pas parce qu'il existe encore chez nous, une loi de 1881 (largement périmée) qu'il faut rentrer dans notre coquille ! surtout lorsque cette loi est manipulée par des corrupteurs de la République et de la Démocratie Française, c'est-à-dire ceux qui, après des scandales auxquels ils ont participé ou furent complices, se sont décernés l'amnistie. Ceux également qui boursicotent sur la misère et ceux qui ont livré armes et matériel qui nous retomberont dessus.

Ne soyons pas les otages des mafias et de la mafia. C'est donc en pleine logique de paix que j'applaudis et suis solidaire de Gilles PERAULT ainsi que tous ceux qui, par leur action contre la guerre, risquent d'être victimes de cette loi militaire de 1881. J'ai reçu une lettre au titre étonnant : "Les Pacifistes en guerre". Je vous la lis car je m'y associe.

(voir lettre ci-contre)

Et j'ajoute ceci, afin d'agir en rassemblant toutes les bonnes volontés : lorsqu'il faut faire face à un adversaire puissant et perfide alors que l'on est sans armes, il faut alors utiliser la ruse, se fondre, et ne plus brandir de drapeaux. Le temps des perspectives électoralistes démagogiques est révolu.

Y a t-il des déportés dans la salle ?

Alors je rappellerai ces paroles clamées il y a déjà de nombreuses années, qui deviennent prophétiques, parlant des déportés :

«Si l'écho de leur voix faiblit : Nous périrons !»

Georges ANGELI

Ribes

86210 VOUNEUIL SUR VIENNE

Qui n'a pas souhaité et même clamé la PAIX ?

La RÉALITÉ aujourd'hui : c'est la GUERRE !

Or, une grande majorité de nos "gouvernants"
a voté la GUERRE.

L'ONU est docile aux directives américaines

Des Prix NOBEL laissent faire la GUERRE.

Le PACIFISME n'est pas seulement de BÊLER !

Il faut agir contre la GUERRE,
contre ces GUERRES !

Le monde entier sera impliqué dans la GUERRE
suite aux MENSONGES des PUISSANTS
qui nous ont endormi par leur DISCOURS de :

DÉSARMEMENT en marche !

PAIX en marche !

LIBÉRATION en marche !

DÉMOCRATISATION en marche !

FRATERNITÉ en marche !

Le RÉVEIL est EFFRAYANT mais faut-il accepter la mort et la donner ?

Alors que les crédits manquent pour l'UTILE, des MILLIARDS se trouvent pour la GUERRE.

Les PROGRÈS TECHNOLOGIQUES sont prioritaires pour la GUERRE. Il faut les combattre !

Les enseignements des guerres précédentes n'ont servi à RIEN. Les RECOMMENCEMENTS de l'HISTOIRE ne sont cependant jamais identiques, ils obligent donc à des RÉSISTANCES différentes. La TECHNOLOGIE permet aux "puissants" de tenir chacun de nous fiché électroniquement et le CRÉDIT nous enchaîne par HYPOTHÈQUE.

Il faut DÉTRUIRE la MACHINE DE GUERRE par ses ROUAGES et ses DÉPENDANCES.

L'ARGENT est le NERF de la GUERRE !

CEUX qui ont l'ARGENT et qui mènent la GUERRE vont sanctionner par l'ARGENT :

organisations presse et personnes qui entraveront LEUR GUERRE. Il faut s'y attendre !

Plus de parlottes, zizanies, clans, chapelles et dépenses stériles !

Ohé PACIFISTES !

Ohé électroniciens !

Ohé CITOYENS !

AGISSONS !

Les PACIFISTES en GUERRE contre la GUERRE.

Les Comités Internationaux des Camps de Concentration Nazis

Monsieur le Président, ⁽¹⁾

Nous représentons, comme vous le savez, les communautés d'anciens déportés et internés de la plupart des camps de concentration et d'extermination dans les camps nazis dans les pays d'Europe occupés par la Wehrmacht et, dans certains cas, les survivants résidant en Israël, au Canada, et aux Etats-Unis. Il va sans dire que nous ne dépendons d'aucun gouvernement, d'aucun parti politique, d'aucune Eglise.

Nous sommes préoccupés par l'avenir des Hauts Lieux de la déportation dont la signification historique semble parfois menacée. Notre devoir sans conteste est de les sauvegarder en tant que symboles essentiels de la barbarie nazie et du courage de nos innombrables camarades qui y ont laissé leur vie. Il nous appartient d'en conserver pour les générations futures la haute valeur morale.

Réunis le 21 janvier, nous avons examiné les divers moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but, dans l'esprit du Mémoire que nous avons établi en novembre dernier et dont vous trouverez le texte ci-joint. Il nous est apparu que l'une des occasions les plus favorables à cet égard se situera prochainement dans le "Colloque sur le patrimoine culturel européen" qui se tiendra du 28 mai au 7 juin 1991 à Cracovie sous l'égide de la C.S.C.E. (suite de la conférence d'Helsinki). L'ordre du jour des travaux de ce colloque précise en son point 3 b que seront examinées les "possibilités d'améliorer, entre autres par une coopération et des efforts conjoints, la protection et la préservation de ce patrimoine y compris les Monu-

ments et objets historiques culturels et religieux."

Les sites de Camps d'extermination et de concentration hitlériens appartiennent à ce domaine.

Nous avons donc décidé de nous adresser à toutes les organisations, à toutes les personnalités dont nous connaissons l'attachement à notre passé commun et la volonté de conserver et de préserver les reliques historiques de ces années tragiques du XXème siècle. Notre but est de les rencontrer et de les unir dans une démarche commune à l'occasion du Colloque de Cracovie, dans le respect le plus absolu de leur originalité et de leurs objectifs particuliers. Pour nous seule compte l'efficacité d'une prise de position unanime dans la défense du patrimoine européen que constituent les Camps nazis dans leur signification historique.




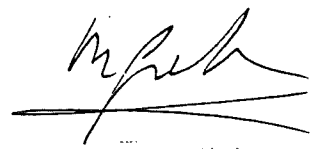
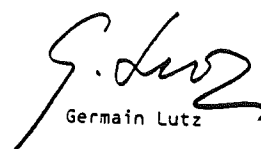
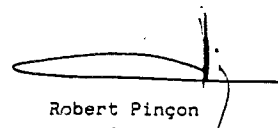

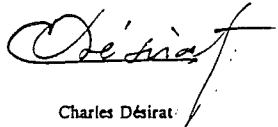
(1) Circulaire adressée à tous les comités internationaux des camps de concentration nazis.

Nous espérons que, dans une première étape, vous voudrez bien accepter le principe de la démarche que nous proposons, Forts de votre appui, nous prendrons les dispositions nécessaires pour suivre les travaux du Colloque et faire connaître notre position commune aux représentants des Etats participants à la C.S.C.E.

Nous vous tiendrons au courant des progrès de notre entreprise, qui sera également la vôtre, si vous le souhaitez, comme nous l'espérons.

Dans l'attente de votre réponse rapide, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus amicaux.

les Présidents des Comités Internationaux

Mauthausen	Dachau	Buchenwald-Dora	Auschwitz-Birkenau
 Jo Hammelmann	 Louis-Eugène Sirvent	 Pierre Durand	 Maurice Goldstein
Natzweiler-Struthof	Neuengamme	Ravensbrück	Sachsenhausen
 Germain Lutz	 Robert Pinçon	 Rose Guérin	 Charles Désirat

ADRESSER LA CORRESPONDANCE au président coordinateur pour 1991 :

Madame Rose GUERIN, 26, rue Bapst, 92600 ASNIERES (France) - Tél.: 47 93 67 33

DANS NOS COMITÉS RÉGIONAUX

Comité Régional de Haute Normandie

Suite aux décisions de l'Assemblée générale du 30/11/90 à Evreux, un voyage touristique en Allemagne (ex RFA et ex RDA) est organisé du 6 au 14 Avril 91 par autocar de très grand confort.

Départ et trajet: DIEPPE - ROUEN - PARIS - COLOGNE (coucher deux nuits) BERLIN (2 nuits) ERFURT (2 nuits) FRANCFORT (2 nuits) - WIESBADEN (2 nuits) Croisière sur le Rhin et retour sur Paris - Rouen - Dieppe.

Le prix comprend: le transport en autocar de grand tourisme avec toilettes - bar vidéo l'hébergement avec salles de bain et WC toutes les visites prévues au programme.

Ne comprend pas: les boissons et l'assurance rapatriement.

Prix net par personne: 4 700 Frs.

A l'inscription: 500 Frs d'arrhes. Le solde étant réglé entre le 15 et le 31 Mars 1991.

Pour les personnes intéressées, s'adresser soit à Dieppe: M. Charles PIETERS - Résidence Blain-

ville - 18, rue de la République 76200 DIEPPE.

Tél.: 16 35 82 19 21 le midi et le soir.

soit à Paris - au siège 66, rue des Martyrs - 75009 PARIS.

Tél.: 42 85 44 93 qui regroupera ceux qui désirent partir de Paris.

Comité Régional Rhône Alpes

Une réunion préparation pour la formation du Comité Régional et la proposition des statuts qui seront déposés après l'Assemblée générale a eu lieu le 8 Février 1991 à Lyon. Etaient présents pour l'Ain: GIRARDET - Pour l'Isère: Emile ODDOUX - Pour la Haute Savoie: Jean VANNIER - René COCHENNEC - Pour la Loire: André FRANC - René BADOR - Marcel MATHIEU - Pour le Rhône: Maurice LUYA - Marie Claude BEYSSAC - Eugène CHANRION - Robert RIVOIRE - Pour la Savoie: Michel RODRIGUEZ.

Etaient excusés:

ARDECHE (TAYLOR)

DROME (LATRY, VINCENT et CHAMBON) AIN (CAMET) Hte SAVOIE (COLONEL - DUPONT - BOUJARD) ISERE (ROSELLO).

Le Bureau provisoire a été constitué:

Présidents d'honneur: Roger LATRY, Marcel MATHIEU.

Président: Maurice LUYA.

Vices Présidents: Lucien COLONEL, Emile ODDOUX.

Secrétaire: Marie Claude BEYSSAC.

Secrétaire adjoint: Eugène CHANRION.

Trésorier: Jean VANNIER.

Trésorier Adjoint: Edmond BOUJARD.

Membres du Bureau: Michel RODRIGUEZ, André FRANC, René BADOR, Henry TAYLOR, René COCHENNEC, Robert RIVOIRE, Albert GIRARDET, Albert CAMET, Victor ROSELLO, Georges DUPONT, Roger CHAMBON, Mercédés VINCENT.

L'assemblée générale aura lieu (sous réserve) le 4 Juin 1991 à MONTELMAR. (suite page 15)

Comité Régional de l'Aquitaine

A BORDEAUX, le 17 Janvier 1991 s'est déroulé au restaurant TGV une réunion préparatoire, en vue de la création d'un Comité Régional.

Jean CORMONT, Christian ARNOULD Pour le Comité National pour les Pyrénées Atlantiques: M et Mme SEISDEBOS, M et Mme RIEG, Pour la Gironde: ARIGONI, LARRERE, MUR, TESTA, VIGNON, DUMON.

Excusés: ROBERT, LAGRANGE.

Les représentants des Landes, Lot et Garonne, Dordogne se sont excusés, vue la maladie le mauvais temps.

Après les brillantes explications de notre camarade CORMONT, ainsi que celle du camarade ARNOULD, pour la jeunesse, afin que le souvenir de nos épreuves passées,

puissent se perpétuer après notre disparition.

Une discussion s'en est suivie avec une grande participation des participants, de cette réunion il en est sorti l'espoir dans très peu de temps.

1° l'éclosion de notre comité régional du Sud Ouest, dont le but principal sera d'assurer un lien constant pour les anciens de Buchenwald-Dora et tous ses kommandos, et la solidarité envers nos malades, et les familles de nos camarades disparus.

2° La représentation de notre Association dans toutes les manifestations de notre région.

3° Essayer de retrouver nos camarades non adhérents à l'Association et les ramener vers nous.

4° Organiser des rencontres fraternelles dans le cadre régional: sortie par

exemple ou autres sortes d'activités afin de resserrer nos liens.

Une assemblée Générale se déroulera courant Mai pour définir les statuts, et former le bureau régional qui aura ses assises à BORDEAUX, avec des responsables pour chaque département.

Un repas fraternel clôturera ces travaux.

André DUMON,
KLB 20512

Comité Régional de Midi-Pyrénées

La réunion préparatoire aura lieu à Toulouse le 28 Février 1991 avec des camarades de l'Ariège, de l'Aveyronn du Gers, du Lot, de la Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, du Tarn et du Tarn et Garonne.

BONS DE SOUTIEN

On sait que chaque année ils remportent un grand succès. Au moins pour deux choses: la première c'est que tous nos adhérents savent bien que leur produit n'est pas destiné à améliorer la situation des camarades qui effectuent à l'Association un travail bénévole mais bien à donner à notre caisse de solidarité, davantage de possibilités, la deuxième,

c'est que les cadeaux que risquent de se voir offrir les camarades acquéreurs de billets sont, pour beaucoup, d'une grande valeur.

Cette année déjà, à défaut de cadeaux pour les bons de soutien, nous avons reçu des caisses de vin de notre ami René COCHENNEC et des boîtes de pruneaux de Joseph SALAMERO pour notre grand repas

du 10 Mars.

Bientôt viendront les cadeaux pour les bons de soutien. Nous savons que nous recevrons nombre de lots qui viendront encombrer le 66 de la rue des Martyrs. Heureusement qu'ils n'y resteront pas longtemps, car nombreux seront les adhérents qui en prendront leur part.

★

NOTRE 22^{ème} Congrès National de GRENOBLE

13 - 14 - 15 - 16 Septembre 1991

Nous vous demandons de vous inscrire le plus rapidement possible, en distinguant les deux inscriptions différentes :

1° Les réservations d'hébergement sont à adresser directement à l'Office du tourisme de Grenoble **avant le 15 Mai 1991.**

2° Les réservations pour les repas et la journée touristique du lundi 16 Septembre 1991 dans le Vercors sont à adresser, **accompagnées du chèque correspondant à l'ordre de l'Association Buchenwald Dora 22^{ème} Congrès CCP 1954 19 V GRENOBLE**, à l'organisateur : Emile ODDOUX - 348, rue de la Balme - 38950 SAINT MARTIN LE VINOUX. **Avant le 31 Mai 1991.**

Pour les moyens d'accès à Grenoble, les renseignements vous seront donnés dans un prochain "Serment".

Réservations

REPAS DE TRAVAIL SAMEDI 14 SEPTEMBRE 1991

Je désire _____ places à 140 Frs = _____ F

REPAS DE CLÔTURE DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 1991

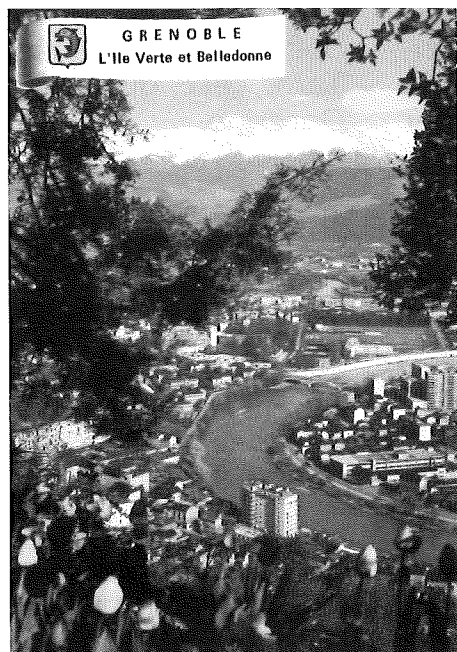
Je désire _____ places à 200 Frs = _____ F

SORTIE-TOURISTIQUE DANS LE VERCORS LUNDI 16 SEPTEMBRE 1991 (repas compris)

Je désire _____ places à 230 Frs = _____ F

TRANSPORTS

La réception des congressistes sera assurée en gare de Grenoble par le service d'accueil de nos camarades de l'Isère.



GRENOBLE, la belle ville
qui nous accueillera en Septembre



RESERVATION HOTELIERE

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

_____ TÉL. : _____

Accompagné(e) de : Nom et Prénom : _____

HOTEL * : 1 étoile (de 100 à 160 F)
3 étoiles (de 250 à 500 F)

2 étoiles (de 170 à 270 F)
4 étoiles (de 600 à 950 F)

SEJOUR du _____ au _____ nombre de nuits _____

Heure d'arrivée : _____ par train _____ par voiture _____

RESERVE : _____ chambre(s) à _____ lits(s) pour _____ personnes

avec * : BAIN - DOUCHE - CABINET TOILETTE - WC -

* entourer S.V.P

ARRHES : 200 FRS - FRAIS DE DOSSIER : 20 FRS

Soit un montant TOTAL de : **220 FRS** à joindre à votre réservation

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : **OFFICE DU TOURISME**

et à envoyer à : **OFFICE DU TOURISME**

Service Réservation hôtelière

BP 227 - 14, rue de la République

38019 GRENOBLE CEDEX - (Tél. : 76 54 34 36)

Le règlement du solde s'effectuera auprès de l'hôtelier à la fin du séjour.

Merci de nous retourner votre réservation avant le : **15 MAI 1991**

Les litiges en cas d'annulation ou pour quelque cause que ce soit, devront être réglés entre le client et l'hôtelier lui même, les conditions d'annulation étant celles en vigueur dans l'hôtellerie.

LES PÈLERINAGE 1991

Nous avons dû, ainsi qu'indiqué dans le SERMENT, notablement restreindre le nombre et la durée de nos pèlerinages. Deux voyages à destination des camps de Buchenwald et de Dora, et chacun d'eux d'une durée moins importante que les années précédentes.

Pour nous l'unification des deux "Allemagne", ce sont déjà des ennuis s'agissant de nos pèlerinages puisque, notamment, nous ont été supprimées les subventions qui diminuaient sensiblement le coût de nos voyages, hébergement compris.

Des esprits-mal intentionnés ? - vont jusqu'à prétendre que ceux qui nous reçoivent désireraient fort la disparition des derniers vestiges des camps de concentration, la suppression des pèlerinages... Est-il utile de dire que si tel était le cas, nous n'accepterions jamais une telle solution.

Tous ceux de nos camarades qui ont souffert dans les camps, tous ceux qui y ont laissé leur vie méritent que longtemps, longtemps encore, nous allions rendre à Buchenwald, Dora, Langenstein,

Gardelegen... les hommages dus à ceux des nôtres morts pour la France, pour la libération de notre patrie. C'est-à-dire, tout faire pour rappeler que nous voulons que règne entre nos deux pays - l'Allemagne et la France - une entente cordiale.

Des places sont encore vacantes pour Juillet et Août mais il convient de se dépêcher de s'inscrire car comme chaque année nombre d'amis attendent les derniers moments pour le faire. Qu'ils se hâtent car nous risquons dans les jours qui viennent de ne plus pouvoir disposer de places vacantes.

NOS PÈLERINAGES ET LEUR RÉGLEMENT

Chaque année, nous envoyons en pèlerinage un certain nombre de jeunes gens des universités et des écoles, lesquels sont désignés par nos camarades de nos sections.

En principe, il n'y a pas problèmes pour le règlement des dits voyages même lorsque nous devons avancer leur prix. En principe... sauf dans le cas de cette mairie du sud

de la France, pour laquelle nous avons avancé les tarifs de neuf jeunes pour leur pèlerinage d'Août 1990... Malgré X réclamations, en Janvier 1991, nous n'avions pas encore reçu un centime de la mairie concernée. Toujours d'excellents prétextes, mais toujours rien : une mairie qui ne dispose pas des dix huit mille neuf cents francs qu'elles nous doit ! Est-ce normal et cela ne porte-t-il pas un nom ?



RENOUVELLEMENT ET CANDIDATURE AU COMITÉ NATIONAL

Notre Congrès a donc lieu à Grenoble du 13 au 16 Septembre 1991. Il importe que d'ici là les adhérents qui désirent soit renouveler leur candidature au Comité National, soit faire acte de candidature, le fassent rapidement. Notre Association aura toujours besoin de dirigeants afin qu'elle puisse continuer dans la voie qu'elle poursuit depuis la libération, dans laquelle se sont engagés nos parents, nos amis.

DANIELLE CASANOVA

L'INDOMPTABLE

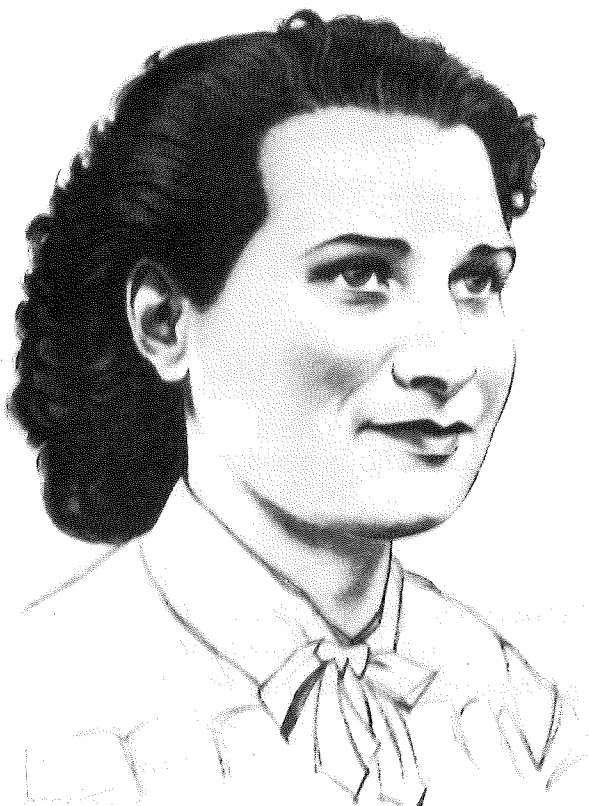
C'est le titre du dernier livre ⁽¹⁾ de Pierre DURAND! Oui, encore un que j'ai lu sans désespérer, sans m'arrêter, complètement subjugué! Le livre est précédé d'un entretien avec Geneviève de Gaulle et dans l'avant-propos Pierre DURAND aide à rappeler qu'il existe en France des dizaines de rues - dont une à Paris -, des dizaines d'hôpitaux, d'écoles, de dispensaires qui portent le nom de Danielle CASANOVA. Un timbre - que je possède - porte le nom de Danielle, année 1983, et son visage est reproduit. Et son nom a été donné à un paquebot qui va de la Corse au continent.

Mais Danielle CASANOVA, qui de nos jours sait qui est cette déportée à Auschwitz? Elle est née le 9 Janvier 1909 à Ajaccio, elle est morte dans ce camp des chambres à gaz le 10 Mai

1943. Courte vie hélas! Mais quelle personnalité! Elle fut militante ô combien estimée à la Présidence de l'union des Femmes Françaises et ses compagnes sont Marie-Claude Vaillant Couturier, Jeannette Vermeersch, Claudine Cho-

mat, d'autres...

L'intérêt du livre c'est aussi l'abondance de photos de l'intéressée certes, mais aussi des jeunes avec qui elle luttait alors... ainsi Ouzoulias, R. Guyot, Latarget... une chose encore, elle accepta d'être dentiste à Auschwitz et pu rendre



ainsi mille service... elle se rend presque chaque soir dans le block 26 où sont parqués la plupart de ses camarades, console les mourantes, soigne les malades, donne des nouvelles, encourage tout le monde. Le typhus fait des ravages.

Si Marie Claude en réchappe, c'est Danielle qui mesure de ce typhus assassin.

Oh! Oui, procurez-vous ce livre de Pierre DURAND, cet auteur fraternel qui une fois encore m'a conquis. Vraiment quelle chaleur, quel élan, quel historien! Oh! oui lisez ce livre vrai, émouvant, faites-le lire à vos enfants, à vos amis. Oui, avec Danielle CASANOVA on est fier d'être français... on ne permet pas l'oubli... on est plus fort, plus convaincant, dans notre lutte pour la Paix. Le patriotisme à la Danielle ce sont des actes et non des paroles. Oui, n'attendez pas, achetez ce livre "Danielle CASANOVA, l'indomptable" par Pierre DURAND.

Merci à toi Pierre.

Jean LASTENNET
KLB, 51324

1 (Nous envoyons ce livre contre un chèque de 125 F + 25 F pour le port, soit 150 F en tout).

★ ★
★

DANS NOS FAMILLES

DÉCÈS

Georges ADORIAN, KLB 42470, le 18/12/1990,
Raymond BENIER, ami,
René CARRERE, KLB 14846, le 18 Janvier 1991,
Mme Yvonne CONJAT, Veuve KLB 51826,
Lucien FANGAL, KLB 51480, le 8/10/90,
Pierre GOUBE, Interné,
Jacques GAUDRY, le 7/12/1990,
Jacques HASCOUET, KLB 21610,
Mme Jeanne OGER, Veuve KLB 41491, le 1/10/90,
Robert RAVENEAU, KLB 40431, le 18/01/91,
Maurice RAYNAUD, KLB 51355, le 15/06/90,
Mme THUILLIER Mariette, veuve KLB 43670, le 24/12/90,
Rolland VION, KLB 20377, le 13/01/1991,
Louis SIRICO, KLB 52170, le 20/12/90.

de son épouse Renée.
Pierre EVRARD, KLB 14028, le décès accidentel de sa fille Danielle.
Gilbert SCHWARTZ, KLB 14597, la mort de sa femme Mariette qui fut dans la résistance sa proche collaboratrice.
Raymond BOULEY, KLB 76951, décédé le 14/2/1991.
Aux familles, à nos amis et camarades, l'association renouvelle ses vives condoléances.

HONNEURS ET DISTINCTIONS

Jacques PAIN, KLB 38489, Chevalier de la légion d'honneur.

ERRATUM

Dans le Serment n° 216 en page 7, nous publions dans la rubrique "NOS EFFECTIFS"

les cartes dont nous avons reçu le règlement.

Par une erreur dont nous nous excusons, sont imprimés, dans les cartes réglées : Serment n° 214 et Serment n° 215. Il fallait lire : Serment n° 215 Septembre 1990 et Serment n° 216 Janvier 1991 Nombre de cartes réglées 1563, pour 1991 et 2946 pour 1990.

Ajoutons qu'à ce jour nous avons reçu le règlement de plus de 2 000 cartes 1991 et 1990 : 3 000 cartes.

Des chiffres intéressants et qui marquent assez la force de votre association.

NAISSANCE

Raymond ROY, KLB 21258, nous annonce la naissance de sa petite fille Præscilla, le 2 Février 1991.

Raoul MANO, KLB 21491, la naissance de Marie, sa 8ème petite fille, le 14/12/1990.

DÉCÈS D'ETRES CHERS

Notre camarade Léon FIX, KLB 51768, nous annonce le décès

BULLETIN D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS

à adresser à l'Association, 66 rue des Martyrs 75009 Paris

Je, soussigné :

NOM (en capitales) : Prénom :

Adresse :

demande mon adhésion en qualité de : (1)

DÉPORTÉ RÉSISTANT (2) - POLITIQUE (2) - FAMILLE - AMI

Date et signature :

Bulletin à présenter et faire remplir par un ancien déporté ou ami encore non membre de notre Association.

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Préciser le numéro matricule au camp : et le numéro du bloc : ou le commando :

Joindre au bulletin le montant de la cotisation annuelle : veuves et ascendants : 5 F ; anciens déportés ou amis : 40 F minimum.

Des livres à lire et à faire lire

Nous recommandons vivement la lecture des livres sur la déportation et la résistance dont la liste suit. Le premier prix indiqué est celui des livres retirés au siège. Le deuxième précédé de la lettre (P) tient compte des frais d'envoi par poste.

NOS LIVRES SUR BUCHENWALD ET DORA

"LES FRANÇAIS A BUCHENWALD ET A DORA", préfacé par Marcel PAUL. Le récit de l'action des déportés français pour la sauvegarde de leur dignité.

Un témoignage unique sur la solidarité, le sabotage, la résistance... par ceux qui continuaient le combat derrière les barbelés du camp. Prix : 60 F - (P) 70 F. Sans frais d'expédition à partir de cinq exemplaires.

"LES 111 DESSINS FAITS A BUCHENWALD", par Boris TASLITSKY, complément par l'image du livre de Pierre DURAND, les 111 Dessins devraient être dans tous les établissements d'enseignement, dans toutes les maisons d'habitation. Edition Grand Public 250 F - (P) 300 F.

"LIVRE BLANC SUR BUCHENWALD", Recueil de témoignages sur la vie, la solidarité, la résistance et l'organisation de la Brigade Française d'Action Libératrice.

30 F - (P) 50 F.

"LA CHIENNE DE BUCHENWALD", par Pierre DURAND

69 F - (P) 79 F.

MARCEL PAUL - VIE D'UN "PITAU", par Pierre DURAND

99 F - (P) 114 F

"QUI A TUE FABIEN ?", par Pierre DURAND 99 F - (P) 114 F

"LE TRAIN DES FOUS", par Pierre DURAND 95 F - (P) 120 F

"VIVRE DEBOUT LA RESISTANCE", par Pierre DURAND

52 F - (P) 65 F

"LOUISE MICHEL, LA PASSION", par Pierre DURAND

115 F - (P) 145 F

"DANIELLE CASANOVA, L'INDOMPTABLE", par Pierre DURAND

125 F - (P) 145 F

"LES CRAYONS DE COULEUR", par France HAMELIN

95 F - (P) 110 F

"FEMMES DANS LA NUIT", par France HAMELIN

159 F - (P) 180 F

"ELLES, LA RESISTANCE", par Marie-Louise COUDERT, préface de Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER

110 F - (P) 130 F

"GALERIES LAFAYETTE, BUCHENWALD", par Max HEILBRONN

98 F - (P) 113 F

"BARBIE POUR MEMOIRE", par Guy MOREL, 70 F - (P) 85 F

"NOUS RETOURNERONS CUEILLIR LES JONQUILLES", par Jean LAFFITTE

42 F - (P) 57 F

"DETENU 20801", par le pasteur Aimé BONIFAS

50 F - (P) 62 F

"VIGILANCE", par Marie-José CHOMBART DE LAUWE

57 F - (P) 72 F

"COMLOTS CONTRE LA DEMOCRATIE", par Marie José CHOMBART DE LAUWE

30 F - (P) 40 F

"L'AFFICHE ROUGE", par Mélinée MANOUCHIAN

65 F - (P) 80 F

"POLITZER CONTRE LE NAZISME, ECRITS CLANDESTINS-FEVRIER 1941"

50 F - (P) 65 F

"UN HOMME VERITABLE", par Boris POLEVOI 40 F - (P) 50 F

"LES POESIES" d'Yves BOULONGNE (KLB 21658)
"Mémoire rayée" Edition St. Germain-des-Prés, 17, rue des Grands Augustins - 75006 PARIS.
Envoi contre un mandat de 50 F.

Notre ami Robert FAVIER, fils d'Auguste FAVIER tient à la disposition de nos adhérents l'album comprenant 78 planches dessinées à Buchenwald par A. FAVIER, P. MANIA et Boris TASLITZKY. Envoi contre un chèque de 250 F. Adressé à R. FAVIER 6/8, rue Eugène Pottier, 69626 VIL-LEURBANNE CEDEX.

"SOUVIENS-TOI..." un très beau disque édité par nos camarades de la Haute-Vienne en souvenir d'Oradour ; un appel à la paix... 25 F - (P) 30 F.

NOS INSIGNES ET MÉDAILLES

INSIGNE DE L'ASSOCIATION 15 F - (P) 20 F

NOTRE FANION POUR L'AUTO 20 F (P) 22 F

PORTE-CLEFS, avec l'insigne du monument
15 F - (P) 20 F

NOTRE CARTE POSTALE : Les déportés par eux-mêmes libérés
8 F - (P) 10 F



La jeunesse parisienne vient affirmer son opposition à la guerre. Evidemment, elle serait prête, comme l'ont fait ceux de Buchenwald, à se battre s'il le fallait pour préserver la liberté, l'indépendance de notre pays.